Famille moderne

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 45

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-221369

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

66me ANNÉE — N° 45. *Fondé par L. MONNET et H. RENOL* **Samedi 5 novembre 1927.**

CONTEUR VAUDOIS

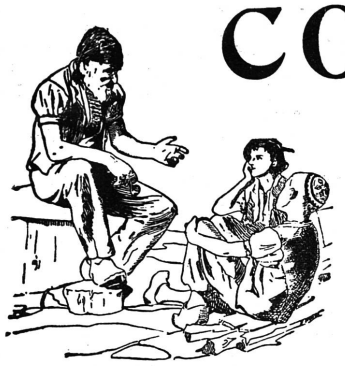

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse*, **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger*, **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS, pour 1928, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain, en s'adressant à l'Administration, 9, Pré-du-Marché, Lausanne.

DE L'AUTRE COTE DE LA SELLE

UN ami nous a communiqué, l'autre jour, un journal de médecine dans lequel se trouvait, entr'autres, un article intitulé: « L'hygiène des cardiaques ». Ce titre nous intéressait. Nous avons lu l'article.

Pauvres cardiaques ! S'ils suivent à la lettre les prescriptions du dit article, ils ne doivent plus trouver aucun plaisir à la vie. C'est un véritable esclavage. Mieux vaut encore laisser son cœur battre la campagne jusqu'à épuisement. La mort, en pareil cas, est une délivrance.

Sans doute, les affections cardiaques, comme du reste, toutes les maladies organiques, demandent une grande prudence, des précautions. Il est des sacrifices nécessaires auxquels il faut savoir consentir. Mais les médecins, eux-mêmes, ne disent-ils pas qu'en acceptant certains ménagements on peut vivre de longues années avec une maladie de cœur.

Ménagements, soit ; mais il y a ménagements et ménagements. Il ne faut pourtant pas exagérer, passer de l'autre côté de la selle. C'est ce que fait, nous semble-t-il, l'auteur de l'article dont nous parlons.

Il faut s'observer sans relâche : en son « manger », en son « boire », dans sa façon de marcher, etc., etc. ; une véritable obsession. Ne recommande-t-on pas, par exemple, aux cardiaques d'éviter toute « montée », de toujours marcher sur terrain plat et lentement. Allez donc observer cette recommandation à Lausanne, où les « montées » égalent les « descentes » !

Il ne faut pourtant pas que les hygiénistes, sous prétexte de prolonger votre existence, vous rende celle-ci insupportable.

Oh ! nous savons bien qu'on nous répliquera : « Mais ne vaut-il pas mieux se résigner de bonne grâce à quelques restrictions, à quelques renoncements, plutôt que de risquer des souffrances, susceptibles même d'une fin irréparable ? »

Sans doute, sachons consentir à certaines restrictions, sachons renoncer à certains caprices, à certains plaisirs funestes à notre état particulier de santé ; mais, de grâce, n'exagérons pas. Restons dans des limites raisonnables consacrées par le simple bon sens.

X.

L'amour rend ..... — Mademoiselle Charlotte, le matin, ma première pensée est toujours pour vous.

— Mais M. Charles, mon cousin, me dit aussi la même chose.

Et M. Charles de répondre avec emphase :

— Oui, mais moi je me lève deux heures avant lui !

Entre époux. — Et si je mourais, aurais-tu seulement de la peine ?

— Comment peux-tu en douter ? moi qui pleure pour un rien !

La légende suivante, en patois de Salvan, intéressera sûrement nos lecteurs. Nous la faisons suivre de la traduction, pour ceux à qui le patois du Valais offrirait quelques difficultés.

L'APPARECHON DOEU DIABLOT

(Légende).

SE léret d'œuton. On dzouvéno dœu velàdzo dé Grandzé sortivet on noué din l'espouer d'alla passa pèziblamin la veilla, à Salvan.

Arrêvo, œu Crettellet, ye l'aperchet à sa gautzet, dé coutet onna bochonnô, onna masset nairet épouet qui bœudsévet tant ké, tantout chet défievet contret on pétiou arbro, tantout chacroupichévet, tantout faset det drôlet det touerzouliet.

Oeu mêmo momin, la lonna ye vint féret le dzo chu ché tableau dé fayet, est le dzouvéno det vié bel est bin det grous zonéts verts, rôdzoz, det cornets monstrets, est onna barba dé plet magistralets.

Ye l'est lo diablot ! fé l'atro justo quand ye volet éterni : kpst !

A ché brouit, la fantouma nairet gallopet vito après l'hommo ké partet é grands chauts tanket in Salvan, yo la kretyo :

« Ye yu lo diablot, ye yu lo diablot !

A chelœu cris det désolô, tot lo mondo det veni est det riret d'œu pouro garçon ké l'éret tant impoueria.

Mais cha vouèt l'avet on tel accent det véritô ye l'éret tant sincéro, tant convaincu, qu'à la fin on propoza det s'armâ det fousis, det chet rindret chu lo loua pô répondret à la pouta bétiet.

Onna dozanna det tzafiens l'éront devant. Arrêvayet à quatiet chinkanta mètrets d'œu Crettellet, la bindâ charétet. Lo ché deiin diablot l'est itiet. Ye chimblet lé provoka.

On foua det salve l'est coumando, on pra, ta, ta, ta chet fé intendret, est la fantoumâ baliet bas.

On va tzapou dé coutet, todzo plet protzo, est la veyin pas bœudzet, ye veyion ket ? lo boc d'œu véladzo ké l'apparteniet piotamin œu dzou ké l'avet créyo !

* * *

L'apparition du diable.

C'était en automne. Un jeune homme du village des Granges sortait un soir dans l'espoir d'aller passer paisiblement la veillée à Salvan.

Arrivé au Crettellet, il aperçoit à sa gauche, près d'un buisson, une masse noire et mouvante qui, tantôt se dressait contre un arbuste, tantôt s'accroupissait, tantôt faisait de bizarres contorsions.

Au même instant, la lune vint éclairer de sa lumière blafarde, ce tableau féerique, et le jeune homme de voir distinctement de grands yeux brillants d'un vert rougeâtre, des cornes énormes, et une barbe des plus magistrales.

C'est le diable ! s'écria-t-il ; et pris soudain d'un accès d'éternûment, il ne put retenir un bruyant : kpst !...

A cet appel, la masse noire d'accourir vers l'homme ; mais celui-ci, saisi de panique, de prendre les jambes à son cou, et d'arriver bientôt sur la place publique en s'écriant à tue-tête :

— J'ai vu le diable, j'ai vu le diable !...

A ces cris effrayants, tout le monde d'accourir, et de se rire du pauvre garçon qu'on croyait victime d'une farce

Mais sa voix avait un tel accent de vérité et de sincérité ; il semblait si bien convaincu, qu'à la fin, on proposa de s'armer de fusils, de se rendre sur les lieux pour répondre à l'audacieux. Une douzaine de chasseurs ouvraient la marche. Arrivée à quelque cinquante mètres du Crettellet, la bande fit halte. Le soi-disant diable est là devant elle. Il semble narguer les arrivants.

Un feu de salve est aussitôt ordonné. Un crépitement de balles se fait entendre, et la masse noire roule sur le sol.

On s'en approche avec précaution ; on va plus près, encore, et comme elle ne bouge pas, on constate, ô surprise ! le bouc du village qui se trouvait appartenir au jeune homme qui avait donné l'alerte !

D'OU VIENT LE MOT «PEPIN» ?

Une dame, l'autre jour, raconte « Comœdia », allait sortir. Elle se ravisa :

— J'oublie mon « pépin ».

Le monsieur qui l'accompagnait regarde dans le vestibule :

— Voici un petit parapluie mordoré à mailloche d'ivoire...

— C'est cela... Merci !

— Pourquoi donnez-vous à ce joli parapluie le nom de « pépin » ?

— Ça vous choque ?

— Non pas. Mais savez-vous seulement d'où vient le mot « pépin » ?

— ?...

— Cherchez...

— Est-ce à cause du petit grain noir que l'on trouve au milieu des poires et des pommes ?

— Non.

— En souvenir de ce Pépin de Landen qui vivait, je crois, sous le roi Dagobert, dans le palais des Mérovingiens ?

— Vous êtes calée, mais ce n'est pas encore cela.

— En souvenir de Pépin d'Héristal ?

— Pas davantage.

— De Pépin le Bref ?

— Le parapluie n'est pas si vieux.

— C'est vrai. Ah ! je sais... c'est parce qu'il est droit comme ces jeunes arbres que l'on fait pousser dans une « pépinière » ?

— Ce serait plausible, mais ce n'est pas encore cela... C'est en souvenir d'un épicier du nom de Pépin qui vivait sous Louis-Philippe. A toutes heures, en toutes saisons, en toutes circonstances, il avait son parapluie sous le bras ; il l'avait même lorqu'on lui trancha la tête sur l'échafaud, car il était complice de Fieschi, qui inventa la machine infernale...

— Diable !... Et d'où vient le surnom de « riflard » ?

— Ceci, je l'ignore.

Le monsieur va chercher...

Famille moderne. — Faites-moi l'aumône d'un franc, afin que je puisse rejoindre ma famille.

— Où est-elle donc, votre famille ?

— Au cinéma !